Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =

organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 15 (1954)

Heft: 7-8

Rubrik: Procès-verbal de la 34ème assemblée des délégués, de la Société

fédérale des orchestres à Gundeldingen : dimanche, 4 avril 1954 à 9 h.

15 au casino Gundeldingen à Bâle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

prions de bien vouloir coller les diverses catégories à l'endroit voulu du catalogue.

- 2. Cours pour la confection d'anches pour hautbois et bassons: Il s'agit en premier lieu de connaître le nombre des intéressés. Nous prions donc les membres qui auraient intérêt à un tel cours, de bien vouloir s'annoncer provisoirement jusqu'à fin août auprès du président central en mentionnant le cours désiré.
- 3. Feuilles collantes pour les dossiers de musique indiquant le contenu : Une nouvelle impression de ces feuilles doit être faite pour la bibliothèque centrale. Pour les sections, l'occasion se présente de faire également une commande. Le prix est de 3—5 ct. par feuille, suivant le nombre total désiré. Les commandes seront reçues jusqu'à fin août à l'adresse du président central.

Pour le comité central : R. Botteron, président central

Procès-verbal de la 34^{ème} assemblée des délégués, de la Société fédérale des orchestres à Gundeldingen

dimanche, 4 avril 1954 à 9 h. 15 au casino Gundeldingen à Bâle

Ordre du jour :

- 1. Bienvenue.
- 2. Nomination des scrutateurs et liste des présences.
- 3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 26 avril 1953 à Langenthal.
- 4. Rapport annuel 1953.
- 5. Rapport du bibliothécaire 1953.
- 6. Comptes 1953, rapport des reviseurs.
- 7. Propositions du comité central.
- 8. Propositions des sections.
- 9. Fixation de la cotisation 1954.
- 10. Budget 1954.
- 11. Nomination d'une section pour la revision des comptes.
- 12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.
- 13. Divers.
- 14. Nomination des membres vétérans de la SFO.

1. Salutations

A 09 h. 15 précises, le Président central Botteron salue les délégués venus de toutes les parties du pays. Avec plaisir, il constate la présence de 127 participants dont plusieurs voyagent à leurs propres frais, ce qui est la preuve d'un bel attachement à notre société.

Le Président central adresse des remerciements tout spéciaux à la petite section de l'orchestre Gundeldingen qui sans appui financier a pris sur elle l'organisation de la journée, s'imposant ainsi de gros sacrifices, afin d'offrir une journée agréable dans la belle ville de Bâle. Que l'orchestre de Gundeldingen et spécialement son actif Président M. Reiss, soit très cordialement remercié.

Le Département de l'Instruction publique du canton de Bâle s'est fait représenter le samedi soir, au concert, par son secrétaire M. le Dr Born. M. Botteron salue encore spécialement MM. Rumpel, Président de la Société fédérale de Musique, ainsi que nos membres d'honneur E. Mathys, Berne, G. Huber, Altstetten, G. Feßler, Baar, et C. Olivetti, Stäfa. Il salue également les vétérans présents, les représentants de la presse et les dames. Monsieur le Conseiller fédéral Dr Etter s'est fait excuser en adressant ses voeux de plein succès à cette journée.

Des excuses nous sont parvenues des membres d'honneur absents MM. E. Gschwind, Granges, H. Luther, St-Margrethen et Prof. R. Waldisberg, Kriens.

2. Nomination des scrutateurs et liste des présences

Il n'est pas demandé de modification à l'ordre du jour, annoncé dans «Sinfonia» No 2, 1954. Sont nommés scrutateurs MM. Sperl Hans, OKV Lucerne, Oberer, Gundeldingen-Bâle, Lüthy, O. Langnau.

La liste des présences indique : 116 délégués de 59 sections, 1 invité, 4 membres d'honneur, 3 membres de la commission de musique, 5 membres du comité central, total 127 participants.

Sont excusées: 35 sections tandis que 27 sections n'ont rien répondu à notre invitation. Il s'agit de Amriswil, Aubonne, Bienne Orchestre de la ville, Brunnen, Buochs, Château-d'Oex, Dagmersellen, Einsiedeln, Fleurier, Freienbach, Goldach, Goßau, Hägendorf-Rickenbach, Kaltbrunn, Kerns, Konolfingen, Le Locle, Malters, Neuchâtel, Ostermundigen, Schmerikon, Schwyz, Sempach, Thusis, Trübbach/SG, Wattwil et Weggis.

3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 26 avril 1953 à Langenthal

Ce procès-verbal paru dans le No 6/7 1953 de «Sinfonia» est accepté.

4. Rapport annuel 1953

Le rapport annuel du Président central, paru dans le No 2 1954 de «Sinfonia» est accepté avec remerciements.

5. Rapport du bibliothécaire 1953 (paru dans le No 3/4 1954 de «Sinfonia»)

Ce rapport est accepté sans discussion. Le Président central profite de l'occasion pour remercier sincèrement notre bibliothécaire central pour son travail incessant. Faire l'envoi de 267 paquets comprenant 652 oeuvres musicales qui viennent ensuite en retour, qu'il faut réparer et reclasser, représente un travail énorme. Le travail prompt et ponctuel du bibliothécaire central M. Roos est un service inestimable rendu aux sections.

6. Comptes 1953, rapport des reviseurs

Les comptes 1953 ont paru dans le No 3/4 1954 de «Sinfonia».

La discussion n'est pas demandée. M. Grieder, Langenthal, donne connaissance du rapport des sections vérificatrices. Après comptabilisation des amortissements nécessaires, les comptes bouclent avec un déficit de fr. 948.57. A l'unanimité les comptes sont acceptés avec remerciements au caissier central M. Liengme et décharge est donnée au comité central.

7. Propositions du comité central

Ces propositions ont paru dans le No 3/4 1954 de «Sinfonia».

- a) Les conférences de présidents seront organisées à nouveau en 1954.
- b) Achats de musique pour la bibliothèque en 1954. Il est décidé de prévoir à nouveau des achats pour une valeur d'environ fr. 2000.—. Au nom de la commission de musique, M. le Directeur Feßler donne connaissance que toutes les oeuvres commandées n'ont pas encore été livrées. Dans la mesure du possible, il sera tenu compte des désirs des sections et nous attendons volontiers des propositions.
- c) Délai de prêts de la bibliothèque centrale. Le Président central motive cette proposition par le fait que de petites sections peuvent difficilement mettre sur pieds un programme dans l'espace de 4 mois. Le délai de prêt doit donc être reporté à 5 mois. Cette prolongation ne signifie pas que les sections doivent nécessairement retenir la musique pendant 5 mois. Elles doivent bien plutôt se rappeler que d'autres orchestres auraient besoin des oeuvres qu'elles détiennent. Il est regrettable qu'il faille rappeler ce point à une assemblée des délégués.

Le comité central a pris la décision de réduire à 4 ou 5 oeuvres les demandes à l'examen qui lui parviennent et portant parfois sur une vingtaine d'oeuvres. Le nombre toujours croissant de demandes nous oblige à prendre cette mesure.

M. Schaub, O. Coire, appuie la proposition du comité central. Sa section également estime que le délai de 4 mois est trop court.

M. Jeanprêtre, O. de chambre romand à Bienne, s'exprime dans le même sens. Il désire que l'on intervienne contre les sections par trop négligentes.

L'entrée en matière étant décidée, l'assemblée accepte par 67 voix la proposition du comité central de porter à 5 mois le délai de prêt de la bibliothèque centrale.

Le bibliothécaire central demande encore que les prescriptions sur l'emploi de la bibliothèque soient mieux observées. Il est du devoir des présidents de chaque section de surveiller le travail du bibliothécaire. Il y a actuellement 250 oeuvres prêtées, dont 46 depuis plus de 5 mois. Deux sections possèdent des oeuvres depuis plus d'une année. Cette situation augmente inutilement le travail du bibliothécaire.

d) Cours de perfectionnement pour instrumentistes. Conformément à la décision de la dernière assemblée des délégués, nous avons organisé 2 cours de perfectionnement à Zurich, l'un pour contrebassistes avec 10 participants, l'autre pour batterie avec 5 participants. Ces cours ont été donnés par deux membres de l'orchestre de la Tonhalle de Zurich, MM. Renidear et Hänggeli, qui se sont montrés être d'excellents pédagogues. Les participants avaient à verser une contribution de fr. 30.— resp. fr. 25.— chacun. Le Président central donne lecture de lettres de 3 participants et d'un membre d'honneur M. Huber, qui tous se louent de ces cours.

M. le *Dr Riat*, Delémont, verrait avec plaisir que les prochains cours soient donnés dans le Jura, à Delémont où locaux et instruments pourraient être mis à disposition. M. *Hirschi*, Moutier, parle de la possibilité de prévoir ces cours à Moutier où là aussi locaux et instruments pourraient être trouvés.

L'assemblée décide à une grosse majorité d'organiser à nouveau des cours pour instrumentistes en 1954 et, si l'intérêt y est assez grand, dans le Jura. Le comité central est chargé de désigner l'endroit définitif. M. Kneusslin, Porrentruy, pense que d'autres cours que ceux de contrebasse et batterie seraient nécessaires. Il cite par exemple un cours pour les bois, durant lequel les participants auraient l'occasion d'apprendre la confection des anches de clarinettes, hautbois et bassons. MM. Botteron, Président central et Schenk, vice-président, appuient fortement cette proposition. Le comité central examinera très volontiers la question.

8. Propositions des sections

Le comité central n'a reçu aucune proposition des sections.

Stäfa demande s'il ne serait pas possible d'insérer dans «Sinfonia» les programmes des concerts avant l'exécution. Le Président central précise que cette possibilité existe, suivant une décision antérieure. Les sections peuvent sans autre s'adresser à cet effet directement au rédacteur du journal.

9. Fixation de la cotisation 1954

La proposition du comité central de maintenir à fr. 1.— par exécutant la cotisation annuelle des sections est acceptée, sans opposition.

10. Budget 1954 (voir «Sinfonia» No 3/4 1954)

Le budget présenté est accepté sans opposition par l'assemblée.

11. Nomination d'une section pour la revision des comptes

La section de Balsthal se retire, Langenthal fonctionnera encore une année. Pour éviter les frais, il est proposé de choisir une section pas trop éloignée de Delémont. Sont proposées les sections de Moutier, Olten et Gundeldingen-Bâle.

Moutier obtient plus de 60 voix. Ainsi Moutier et Langenthal auront à vérifier les prochains comptes de la SFO.

12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués

Les sections de Sursee et Bellinzone se sont annoncées pour l'organisation de la prochaine assemblée des délégués en 1955. Le Président central tient à préciser qu'il n'est pas indispensable que seules les grandes sections s'annoncent pour l'organisation d'une assemblée des délégués. Il est également indifférent que le programme du concert prévoie de la musique classique ou de divertissement. L'essentiel est qu'elle soit bien exécutée.

M. Zumbühl, Bellinzone, verrait avec beaucoup de plaisir la prochaine assemblée des délégués au Tessin. Il appuie la proposition de sa section. Devant son aimable insistance, M. Theiler, au nom de la section de Sursee, retire sa proposition au profit de Bellinzone. M. Schwarz, KV Lucerne, désire que la date de l'assemblée soit fixée pendant la période de validité des billets CFF du dimanche. M. le Dr Fallet précise à ce sujet que ces billets seront en vigueur jusqu'à fin mars. Dans ces conditions, l'offre de la section de Bellinzone est acceptée à une grosse majorité par l'assemblée qui se réunira ainsi, l'an prochain, à Bellinzone. Au nom de la section de Bellinzone, M. Zumbühl remercie l'assemblée en l'assurant que tous les délégués seront reçus très cordialement dans le Tessin.

13. Divers

- a) M. Botteron, Président central, communique que sur la base des rapports d'activité, l'interprétation de l'Art. 10 d des statuts prête à confusion (concerne cotisation centrale). Selon ces rapports plusieurs sections exécutent des symphonies avec un effectif de 13 à 16 personnes. Quelque chose ne joue pas. Il faut admettre que beaucoup de présidents de sections méconnaissent les statuts et n'indiquent que le nombre de membres actifs. Les statuts précisent toutefois que les cotisations sont payables pour tous les exécutants, y compris les renforts, du fait que les partitions musicales sont utilisées par eux aussi. Ne font exception que les musiciens professionnels engagés par les sections aux conditions et tarifs appliqués par leur association. (Décision du comité central.) Le Président central fait appel à plus de correction.
- b) Le Président M. Botteron donne également connaissance d'une décision du comité central de mettre en compte aux sections les frais de réclamation des rapports annuels qui ne parviennent jamais à temps. Il s'agit, pour 1954, des sections de Amriswil, Arth, Berne-Männerchor, O. Berna-Berne, O. de la Ville de Bienne, Brunnen, Château-d'Oex, Dagmersellen, Delémont, Flawil, Freienbach, Gerliswil, Hägendorf, Langenthal, Le Locle, Lucerne KV, Lucerne-Suva, Malters, Meggen, Meilen, Moutier, Porrentruy, Reiden, Renens, O. du Rheintal, Rheinfelden, Schmerikon, Schwyz, Sins, Thun, Uzwil, Vallorbe, Viège, Wattwil, Weggis et Wetzikon.
- c) Suspension du service de la bibliothèque : Les sections de Flawil et Freienbach n'auront plus droit au service de la bibliothèque jusqu'au 31 mars 1955, les rapports d'activité n'ayant pas été retournés.

- d) La bibliothèque centrale aurait besoin de nouvelles feuilles collantes pour les dossiers de musique. Plusieurs sections ayant exprimé le désir d'en recevoir également, il leur sera donné ultérieurement connaissance du prix et des possibilités de commande.
- e) M. Zurbuchen, Thoune, désirerait que le comité central s'occupe de la question des conditions d'engagement de musiciens professionnels. Les frais actuels sont souvent beaucoup trop élevés pour nos sections. Le comité central examinera la chose.

La discussion n'étant plus demandée, le Président central M. Botteron clôt la première partie de l'assemblée à 11 h. 45 en souhaîtant à tous, après le banquet, un beau voyage sur le Rhin.

14. Nomination des membres vétérans de la SFO

Sitôt après le banquet M. E. Mathys, Berne, membre d'honneur, procède à la nomination des nouveaux vétérans. Il rappelle, dans son allocution, l'idéal que poursuit la SFO et relève la grandeur du travail qu'ont fourni les vétérans pendant 35 ans et plus d'activité. Sont nommés membres vétérans de la SFO:

(Dans l'ordre des années d'activité)	Age	Activité	Art. Statuts
1. Birrbaum Jules, O. Düdingen	58	42	1
2. Rösler Walter, OKV Zurich	58	42	1
3. Schmidlin Johann, O. Ruswil	54	36	1
4. Corvini Virgil, O. Gundeldingen, Bâle	52	35	1
5. Fähndrich Karl, O. Baar	51	35	1
6. Reiß Walter, O. Gundeldingen, Bâle	51	35	1
7. Stutz Emil, O. Kriens	51	35	1
8. Amstad Marie, Mlle, OKV Lucerne	60	28	2
9. Bouverat Achille, O. Euterpia,			
Les Breuleux	67	26	2

Après cette petite fête de la reconnaissance envers nos nouveaux vétérans, encadrée par l'exécution de deux morceaux de choix d'un quintette de l'orchestre Gundeldingen, le Président central M. Botteron lève l'assemblée à 14 h. 15 et remerciant tous les participants. Il exprime à nouveau son sentiment de reconnaissance à l'orchestre Gundeldingen et spécialement à son Président M. Reiß pour l'excellente organisation de ces journées et souhaîte à tous un heureux retour dans leurs foyers.

Au revoir, à l'année prochaine à Bellinzone.

La journée se termina par un magnifique voyage en commun sur le Rhin, jusqu'aux écluses de Kembs. Le beau temps aidant, tous les participants en conserveront un très beau souvenir.

Soleure, le 13 avril 1954

Le Secrétaire central : Ls. Zihlmann

(Traduction: B. Lièngme)